Santé Québec Montérégie-Ouest

Journée d'observation

Résumé de la procédure

Les journées d'observation carrière font partie des demandes ponctuelles de stage et sont gérées au fur et à mesure qu'elles sont adressées. Le traitement de ce type de demande diffère des stages réguliers.

- La personne qui désire faire une journée d'observation doit s'inscrire via le **formulaire de demande.**
- L'équipe de la coordination des stages valide la faisabilité auprès des gestionnaires ciblés pour l'approbation de la demande;
- Une personne superviseure est alors identifiée pour recevoir et accompagner la personne;
- L'équipe de la coordination des stages envoie la documentation et l'information nécessaire à la personne observatrice ainsi qu'à la personne superviseure tel que ;
 - **L'engagement à la confidentialité et à la sécurité informationnelle;**
 - **La formation PCI** (Viméo) obligatoire qu'elle doit suivre avant la journée du stage;
 - Les modalités du milieu : heures du stage, lieu d'accueil, code vestimentaire, chaussures, repas, équipement de protection individuelle et autres si spécifié par le gestionnaire.
- La personne superviseur doit entretenir la personne sur l'obligation à la confidentialité et par le fait même lui présenter le formulaire qu'elle devra signer.
- Ce formulaire sera retourné à l'attention de l'équipe de la coordination des stages; stages.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Santé Québec